

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Addis Abéba, Ethiopie, B.P.: 3243 Tel.: (251-1) 51 38 22 Fax: (251-1) 51 93 21
Email: oau-ews@telecom.net.et

CONSEIL DE PAIX ET DE SECURITE

42^{EME} REUNION

20 OCTOBRE 2005

ADDIS ABEBA, ETHIOPIE

PSC/PR/Comm.(XLII)

COMMUNIQUE

**COMMUNIQUE DE LA 42^{EME} REUNION DU
CONSEIL DE PAIX ET DE SECURITE**

Le Conseil de Paix et Sécurité (CPS) de l'Union africaine (UA), en sa 42^{ème} réunion, tenue le 20 octobre 2005, a adopté la décision qui suit sur le renouvellement du mandat de la Mission de l'UA au Soudan (AMIS):

Le Conseil,

1. **Réitère** son plein appui à l'AMIS et la détermination des Etats membres de l'UA à continuer à prendre toutes les mesures possibles pour assurer le succès de la Mission et la pleine exécution de son mandat;
2. **Décide**, en attendant un examen de la situation à la lumière du rapport qui doit être soumis prochainement par le Président de la Commission sur tous les aspects de la situation au Darfour et les opérations de l'AMIS, y compris le renouvellement du mandat de la Mission pour une période plus longue, de proroger pour une période de trois mois, jusqu'au 20 janvier 2006, le mandat de l'AMIS;
3. **Demande** aux parties d'honorer pleinement leurs engagements et d'apporter la coopération nécessaire à l'AMIS. Le Conseil **exhorte également** les parties à mettre en œuvre leurs obligations, tel que demandé par la 9^{ème} réunion de la Commission conjointe, tenue à N'djamena, au Tchad, les 13 et 14 octobre 2005;
4. **Réitère** son appel aux Etats membres et aux partenaires de l'UA pour qu'ils fournissent tout l'appui nécessaire, aussi bien financier que logistique, pour permettre à l'AMIS de mener à bien son mandat ;
5. **Prend note** des progrès accomplis jusqu'ici dans le 6^{ème} round des Pourparlers de paix inter-soudanais sur le Darfour qui a commencé à Abuja le 15 septembre 2005 et **exhorte** les parties à faire montre d'un plus grand engagement et à apporter la coopération nécessaire à l'Envoyé spécial de l'UA et Médiateur en chef, Salim Ahmed Salim, ainsi qu'à son équipe, et à tout faire pour conclure les négociations sur le partage du pouvoir et des richesses et les arrangements sécuritaires, avant la fin de cette année ;
6. **Exprime sa préoccupation** face aux divisions au sein des Mouvements armés, en particulier le Mouvement/Armée de Libération du Soudan (SLM/A). A cet égard, le Conseil **exhorte** les dirigeants du SLM/A, avec l'appui de l'UA et d'autres membres de la Communauté internationale, à œuvrer au règlement de leurs mésententes, en vue de faciliter la conclusion rapide des Pourparlers de paix d'Abuja et de contribuer à l'amélioration de la situation sécuritaire au Darfour ;
7. **Décide** de rester activement saisi de la situation.